



STATION
ŒNOTECHNIQUE
DE CHAMPAGNE



SOLUTION 64

Solution contenant des ions cuivre Prévention et traitement des odeurs de réduction

CARACTERISTIQUES

SOLUTION 64 contient des ions cuivriques ayant la propriété de neutraliser les fonctions SH responsables des odeurs de réduit.

Lorsqu'ils sont introduits dans le vin présentant une odeur de réduit, **les ions cuivriques réagissent sur les fonctions SH** pour former du sulfure de cuivre qui s'insolubilise et l'odeur de réduit disparaît très rapidement.

DOSE D'EMPLOI

Pour les vins tranquilles et les vins de base :

Préventif : 1 cL/hL

Curatif : 2 à 4 cL/hL

Pour des doses d'emploi supérieures à 4 cL/hL, réaliser un essai préalable afin de s'assurer que la teneur en cuivre du vin ne dépasse pas 1 mg/L après traitement.

Pour les vins effervescents :

Préventif : pour la prise de mousse : 2cL/hL

Curatif : au dégorgement : 0,5 à 2 cL/100 bouteilles

L'action curative de **SOLUTION 64** sera avantageusement complétée par l'ajout de 2 à 3 g/hL de SO₂.

L'addition de **SOLUTION 64** est autorisée dans la limite de 10 cL/hL à condition que le vin ainsi traité n'ait pas une teneur en cuivre supérieure à 1 mg/L.

MODE D'EMPLOI

Diluer la quantité nécessaire de **SOLUTION 64** dans le vin à traiter.

Incorporer lentement au cours d'un remontage ou avec un DOSACOL (raccord de collage).

Précaution d'utilisation :

Produit pour usage œnologique et exclusivement professionnel.

Utiliser conformément à la réglementation en vigueur.

CONDITIONNEMENT

Flacon de 1 L – carton de 15 x 1 L

Bidon de 5 L – carton de 4 x 5 L

CONSERVATION

Emballage plein d'origine, non ouvert, en parfait état, à l'abri de la lumière, dans un endroit sec et exempt d'odeur, hors gel.

Emballage ouvert : à utiliser rapidement.

Les informations figurant ci – dessus correspondent à l'état actuel de nos connaissances. Elles sont données sans engagement ou garantie dans la mesure où les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle. Elles ne dégagent pas l'utilisateur du respect de la législation et des données de sécurité en vigueur. Ce document est la propriété de SOFRALAB et ne peut être modifié sans son accord.

353/2018 – 1/1